

TARIF DES SERVICES – ANNEE 2020

SERVICE AIDE A DOMICILE : Mode prestataire	Tarif Département APA : 21 €/h (Pas de majoration dimanche et jour férié sauf les heures effectuées au-delà du plan d'aide) Plein tarif : 22.83 €/h (inchangé) Non exo : 23.69 € (Majoration dimanche et jour férié +25% du tarif appliqué)
PORTAGE de REPAS :	10.30 € le repas 1.35 € le potage 13.10 € le repas invité
TRANSPORT ACCOMPAGNE :	4 € le trajet sur la COPAMO (inchangé) 10 € le trajet sur les communes limitrophes 15 € le trajet hôpital Lyon Sud 5 € la demi-heure d'attente Autres destinations : devis établi sur la base de 22.83 €/h + 0.35 €/km
Mode de règlement	Espèces, chèque ou prélèvement, CESU, SORTIR PLUS.

CNAV/CARSAT (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et autres caisses (RSI, MSA, ...) :
21 €/h (24 €/h pour les dimanches et jours fériés)
Prise en charge de la caisse nécessaire.
Participation de la personne bénéficiaire selon ses ressources (barème fixé par la caisse).
Facturation d'un différentiel usager de 1 €/h.

APA (Allocation personnalisée d'autonomie) : 21 €/h dans la limite du plan d'aide.
Et plein tarif pour les heures au-delà du plan d'aide (22.83 €/h).

PCH (Prestation de compensation du handicap) : 21 €/h (Pas de majoration dimanche et jour férié)

« Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui en fait la demande ».